

Cohabiter avec le castor

Les coupes d'arbres par le castor peuvent interférer avec les activités humaines. Des mesures de gestion existent pour favoriser la cohabitation. Une protection individuelle comme la pose d'un manchon grillagé ou une protection parcellaire telle qu'une clôture peut limiter les dommages. Le maintien ou la restauration des ripisylves entre l'eau et l'exploitation reste la meilleure solution car l'animal s'éloigne rarement de plus de 30 m des berges. L'édification de barrages est de plus en plus fréquente en France. Les organismes travaillant sur l'espèce peuvent apporter leur expertise en cas de problème de cohabitation. Une fiche technique concernant l'animal a été réalisée et peut être téléchargée sur le site du GMHL.



⚠ Dans la zone de présence du castor, la régulation des ragondins par le tir est déconseillée car la distinction entre les deux espèces à la nage peut être difficile.

Le castor, premier mammifère protégé en France

Le Castor d'Europe est inscrit dans les annexes II, IV et V de la Directive Habitat Faune Flore et l'annexe III de la convention de Berne. En France, il est protégé depuis 1968 et son habitat est passé sous protection depuis l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) suit les populations en France et recense les dommages. Une collaboration est en place entre les services départementaux, le Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Gartempe et Affluents et le GMHL dans le cadre du réseau « Mammifères du Bassin de la Loire » depuis 2010. Si vous avez des questions sur l'espèce ou des données à nous transmettre n'hésitez pas à contacter le GMHL. Vos observations sont essentielles pour mieux connaître et protéger le Castor.

Nous avons besoin de vous

La plateforme en ligne Faune-Limousin et son application Naturalist vous permettent d'envoyer facilement vos données naturalistes aux associations. Rendez-vous sur www.faune-limousin.eu

Partenaire financier:



Le GMHL remercie tous les partenaires qui ont permis la réalisation de cette plaquette.

Partenaires techniques:



Pôle Nature Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 32 43 73
e-mail: gmdl@gmdl.asso.fr
www.gmdl.asso.fr

Le castor d'Europe en Limousin

Depuis 1995, le GMHL œuvre pour l'étude et la protection des mammifères, des reptiles et des amphibiens. L'arrivée récente du castor est passionnante et offre l'opportunité unique de suivre son avancée et d'étudier son comportement dans un nouveau territoire aux enjeux bien différents des secteurs déjà traversés.

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

Credits photos : Gaëlle CAUBLLOT, Bérénice FERIMONTE, Marine JARRY, Alexis LEBRETON, Sylvain Richier (ONCFS), Richard SÉRYES, Franck TABOURY (Tour d'Images), Louis-Marie PRAU, Dessin : GMHL juin 2015. Réalisation graphique : Damien GAUTHIER. Impression : GDS Imprimeurs (imp'prim'vert), FSC/PEFC, Rédaction : Bérénice FERIMONTE et Gaëlle CAUBLLOT.

Le plus *gros rongeur* d'Europe



Le castor est monogame et vit en famille composée des parents, des jeunes de l'année en cours et de ceux de l'année précédente. Après deux ans, les petits quittent le terrier et partent à la recherche d'un territoire... et d'un partenaire.

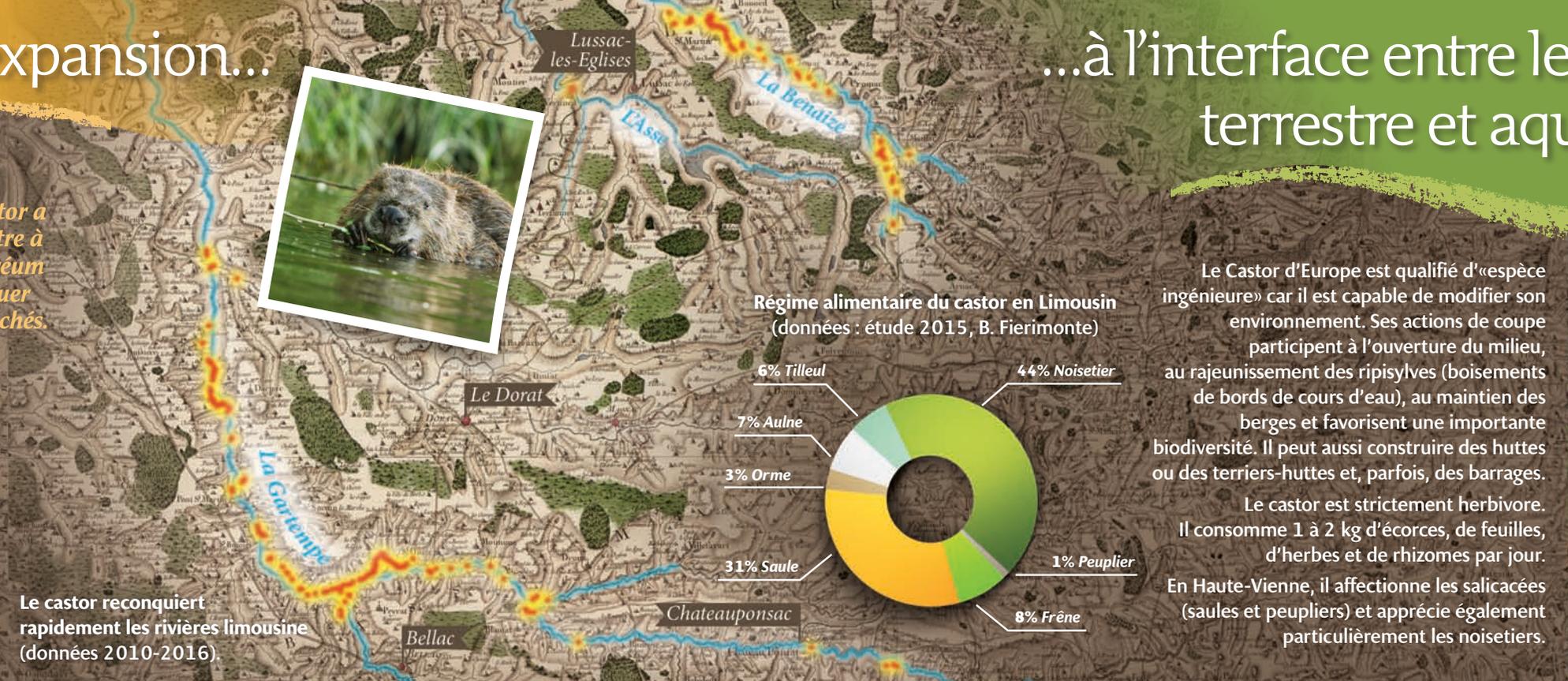
Une espèce en pleine expansion...

Présent partout en France à la fin du Moyen Âge, le castor a été progressivement décimé jusqu'à quasiment disparaître à la fin du XIX^e siècle. Sa fourrure, sa viande et son castoréum (sorte d'huile odorante dont le castor se sert pour marquer son territoire, utilisée en parfumerie) étaient très recherchés.

Les individus qui recolonisent actuellement spontanément le bassin de la Loire ont été réintroduits dans le Loir-et-Cher dans les années 1970 à partir des populations relictuelles du bassin rhodanien. Depuis sa mise en protection, l'espèce connaît une expansion régulière. En Limousin, le castor a fait son apparition sur la Gartempe en 2010 et sur la Benaize en 2014/2015, ce sont des cours d'eau du bassin versant de la Loire.

Ses mœurs nocturnes le rendent difficile à observer. Il faut alors rechercher les traces de sa présence : arbres et branches coupés ou écorcés, terriers, huttes, garde-manger, empreintes, castoréum, bois flottant, barrage...

Le castor reconquiert rapidement les rivières limousines (données 2010-2016).



...à l'interface entre le milieu terrestre et aquatique

Le Castor d'Europe est qualifié d'«espèce ingénieuse» car il est capable de modifier son environnement. Ses actions de coupe participent à l'ouverture du milieu, au rajeunissement des ripisylves (boisements de bords de cours d'eau), au maintien des berges et favorisent une importante biodiversité. Il peut aussi construire des huttes ou des terriers-huttes et, parfois, des barrages.

Le castor est strictement herbivore. Il consomme 1 à 2 kg d'écorces, de feuilles, d'herbes et de rhizomes par jour. En Haute-Vienne, il affectionne les salicacées (saules et peupliers) et apprécie également particulièrement les noisetiers.

Toute la vérité sur la queue du castor

La queue du castor lui permet de naviguer avec efficacité dans les rivières qu'il fréquente. En cas de danger, il peut l'abattre avec force sur la surface pour faire du bruit et alerter ses congénères. Par contre, elle ne lui permet pas de se rafraîchir, de transporter des matériaux ou de maçonner ses barrages, comme on le croit souvent.

